

Communiqué de presse

Date :
21. mars 2022

Embargo :

Contact :
Tobias Lux, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch

Mirjam Eggen sera la nouvelle présidente de la Commission des offres publiques d'acquisition

Le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a élu Mirjam Eggen à la présidence de la Commission des offres publiques d'acquisition au 1^{er} juin 2022, date à laquelle l'actuel président, Thomas A. Müller, quittera cette instance.

Il revient au conseil d'administration de la FINMA d'exercer la haute surveillance sur la Commission des offres publiques d'acquisition et d'en élire les membres. Il a élu Mirjam Eggen à la présidence de la Commission au 1^{er} juin 2022. Professeuse de droit privé à l'Université de Berne, elle est membre de la Commission depuis 2017. Mirjam Eggen a principalement orienté ses recherches et son enseignement sur le droit des marchés obligataires et financiers. Elle a exercé la profession d'avocat à Zurich entre 2007 et 2010. De 2010 à 2015, elle a encadré les travaux relatifs à la genèse de la nouvelle loi sur les services financiers (LSFin), d'abord à la FINMA puis au DFF.

Thomas A. Müller est membre de la Commission des offres publiques d'acquisition depuis le 1^{er} janvier 2012 et la préside depuis le 1^{er} janvier 2016. Thomas A. Müller a remis sa démission, car il entend se concentrer sur son nouveau mandat de président du conseil d'administration de la société coopérative Raiffeisen Suisse. En tant que président de la Commission des offres publiques d'acquisition, Thomas A. Müller a joué un rôle déterminant dans l'établissement d'une pratique constante de la Commission en matière d'offres publiques d'acquisition. Le conseil d'administration de la FINMA remercie Thomas A. Müller pour son engagement et son importante contribution au système des offres publiques d'acquisition en Suisse pendant plus de dix ans.

Mirjam Eggen est nommée pour la période administrative restante qui se termine fin 2023. Au 1^{er} juin 2022, la Commission des offres publiques d'acquisition se compose ainsi des membres suivants :

- Prof. Dr Mirjam Eggen, présidente
- Prof. Dr Jean-Luc Chenuaux, vice-président

- Lionel Aeschlimann
- Prof. Dr Franca Contratto
- Beat Fellmann
- Dr Thomas Vettiger
- Hans-Peter Wyss

La [Commission des offres publiques d'acquisition](#) est compétente pour définir des principes généraux et s'assure du respect des dispositions concernant les offres publiques d'achat. Elle rend, comme première instance, des décisions sur la conclusion d'acquisitions en cas d'offres publiques d'achat. Le conseil d'administration de la FINMA est responsable de la surveillance de cette commission. La Commission des offres publiques d'acquisition se compose d'experts représentant les maisons de titres, les sociétés cotées et les investisseurs.